

*Dictionnaire
des
étymologies
obscur*

Pierre
Guiraud

DU MÊME AUTEUR

AUX ÉDITIONS PAYOT

- Dictionnaire érotique*, 1978.
Sémiologie de la sexualité, 1978.
Histoire et structure du lexique français :
Vol. II : *Eléments d'étymologie structurale* (à paraître).
Vol. III : *Les Français marginaux* (à paraître).

DANS LA COLLECTION « QUE SAIS-JE ? »

- | | |
|---|--|
| <i>La stylistique</i> , n° 646. | <i>Les mots étrangers</i> , n° 1166. |
| <i>La sémantique</i> , n° 655. | <i>Le français populaire</i> , n° 1172. |
| <i>L'argot</i> , n° 700. | <i>Patois et dialectes français</i> , n° 1285. |
| <i>La grammaire</i> , n° 788. | <i>Les mots savants</i> , n° 1325. |
| <i>Les locutions françaises</i> , n° 903. | <i>La versification</i> , n° 1377. |
| <i>La syntaxe du français</i> , n° 984. | <i>La sémiologie</i> , n° 1421. |
| <i>L'ancien français</i> , n° 1056. | <i>Les gros mots</i> , n° 1597. |
| <i>Le moyen français</i> , n° 1086. | <i>Les jeux de mots</i> , n° 1656. |
| <i>L'étymologie</i> , n° 1122. | <i>Le langage du corps</i> , n° 1850. |

DANS D'AUTRES COLLECTIONS

- Les sources médiévales de la poésie formelle : la rime*, Groningen, J. B. Wolters, 1952.
- Langage et versification d'après l'œuvre de Paul Valéry. Etude sur la forme poétique dans ses rapports avec la langue*, Paris, Klincksieck, 1953.
- Les caractères statistiques du vocabulaire*, Presses Universitaires de France, 1954.
- Index du vocabulaire du symbolisme*, Paris, C. Klincksieck, 1953-1954. I. Apollinaire (*Alcools*); II. Valéry (*Poésies*); III. Mallarmé (*Poésies*); IV. Rimbaud (*Les illuminations*); V. Claudel (*Cinq grandes odes*); VI. Verlaine (*Les fêtes galantes, Les romances sans paroles*).
- Index du vocabulaire de la poésie classique*, Paris, C. Klincksieck, 1955, I. *Le Cid*; II. *Cinna*; III. *Phèdre*.
- Bibliographie de la statistique linguistique* (en collaboration avec J. WHATMOUGH), publication du Comité international permanent des Linguistes, Utrecht, Spectrum, 1954.
- Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Reidel-Presses Universitaires de France, Dordrecht-Paris, 1960.
- Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Larousse, 1967.
- Le gay savoir de la Coquille ou la clé des ballades en jargon de Villon*, Paris, Gallimard, 1968.
- Essais de stylistique*, Paris, C. Klincksieck, 1970.
- La stylistique — Lecture*, Paris, C. Klincksieck, 1970.
- Le testament de Villon ou le gay savoir de la Basoche*, 1970.

**DICTIONNAIRE
DES
ÉTYMOLOGIES
OBSCURES**

PIERRE GUIRAUD

HISTOIRE ET STRUCTURE DU LEXIQUE FRANÇAIS

Volume I

DICTIONNAIRE
DES
ÉTYMOLOGIES
OBSCURES

Publié avec le concours du Centre National des Lettres



PAYOT, PARIS
106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—
1982
—

INTRODUCTION

PROBLÈMES ET MÉTHODE DE L'ÉTYMOLOGIE STRUCTURALE (1)

I. LE PROPOS

Le présent ouvrage constitue un inventaire alphabétique des étymologies mentionnées par le dictionnaire comme « inconnues », « obscures », « douteuses » ou assorties d'un « probablement », « peut-être », voire d'un simple conditionnel hypothétique.

Elles sont nombreuses. Nous en relevons 1500 dans un dictionnaire de 16000 entrées dont 10000 constituées par des mots savants qui ne posent pas de problème d'origine ; il ressort que 25 % du vocabulaire français (1500/6000) ont une origine inexpiquée ou mal expliquée.

Précisons que notre étude se limite au seul français commun contemporain, à l'exclusion des formes anciennes, dialectales, argotiques (qui feront l'objet d'un volume ultérieur) ; et que nous avons pris pour base — et seule base — le *Dictionnaire étymologique du français* de O. Bloch et W. von Wartburg, Paris, P.U.F., 6^e édition refondue, 1975, à l'exclusion de tout autre ouvrage plus complet ou plus récent qui pourrait mentionner d'autres mots ne figurant pas dans B.W. Choix imposé par la nécessité d'une base objective, d'autant plus que B.W. est non seulement la meilleure, mais la seule autorité en matière d'étymologie du français.

Pour la clarté de notre exposé, nous avons repris toutes les étymologies obscures ou hypothétiques de B.W., en en reproduisant, dans chaque cas, *in extenso*, le contenu comme base de notre propre commentaire. Il n'est pas inutile de préciser que nous n'avons pas la prétention d'avoir, chaque fois, raison contre l'auteur, mais qu'il s'agit de montrer qu'on peut présenter une interprétation différente des faits à partir d'un modèle différent.

Le présent ouvrage, en effet, n'est pas autre chose que la reconstruction d'un nouveau modèle étymologique. Appelons-le « structural », mais précisons, d'abord, les conditions dans lesquelles il se définit.

(1) Résumé du volume II du présent ouvrage : *Éléments de lexicologie structurale* (à paraître).

L'étymologie française, si nous ignorons sa préhistoire, est née au milieu du XIX^e siècle de la linguistique comparée. Le français est réputé venir du latin dont les formes en partie populaires et orales — non attestées par le latin littéraire — sont reconstruites à partir d'une comparaison des divers idiomes romans. Dès l'abord, la méthode éclaircit l'origine de la majorité des mots. Il reste cependant un déficit important de ces mots (environ 25 %, ainsi qu'on vient de le dire), qui échappe à la méthode, du fait que propres au seul français ils éludent toute comparaison.

Ces quelque 2 000 mots « obscurs » ou « irréguliers » ont de tout temps fasciné les lexicologues qui ont cherché à les expliquer. Les innombrables interprétations auxquelles ils ont donné lieu relèvent en gros de trois modèles : « historique », « naturel » et, ici même, « structural ».

La méthode « historique » est illustrée par Meyer-Lübke et son monumental *Dictionnaire étymologique des langues romanes* qui est la principale source de B.W. Il postule que les mots propres au français et sans équivalents dans les autres langues romanes ont leur source dans une situation historique particulière : ce sont des emprunts aux substrats (celtiques, grec en Provence), aux superstrats (germaniques, scandinaves), aux adstrats (emprunts aux langues voisines). Cette hypothèse — ce « modèle » — résout un certain nombre de problèmes, mais il ne les résout pas tous ou, en tout cas, ne les résout pas d'une manière entièrement satisfaisante.

La méthode, que j'appelle faute de mieux « naturelle », est illustrée par l'ouvrage de L. Sainéan, *Les sources indigènes de l'étymologie française*, Paris 1925 (trois volumes d'un total de 1 500 pages), qui est une critique très vive du modèle historique dont la théorie des emprunts est refusée en bloc. Sainéan, spécialiste des argots et des langages populaires, constate la richesse et la fécondité de la langue orale qui provient à partir de son propre fonds. La plupart des mots obscurs auraient leur source dans des métaphores techniques ou affectives tirées de noms d'objets, d'animaux, eux-mêmes d'origine onomatopéique. L'hypothèse de Sainéan mérite d'être retenue, mais sa valeur épistémologique est limitée, à la fois en raison de son excès (refus du modèle historique) et de son imprécision (absence de règles définissant les onomatopées et les métaphores « indigènes »). Quant à nous, tout en acceptant le modèle « historique » et le modèle « naturel », dans la mesure où ils apportent un certain nombre de réponses solides, nous constatons leurs lacunes.

Les limites du modèle « naturel », onomatopéo-métaphorique, conçu par Sainéan sont évidentes ; il en va tout autrement en revanche de l'analyse historique des strats menée par Meyer-Lübke, Gilliéron, Wartburg et leurs épigones. Le F.E.W. de Wartburg a poursuivi jusqu'aux limites du possible la collation des données historiques de toutes les formes du français (quelque cinq millions) ; et sans prétendre que l'inventaire soit complet (il ne le sera jamais), il est clair que si un filet aux mailles aussi serrées laisse passer plus de 25 % des mots, c'est moins en raison du calibre des mailles (i.e. de la somme des informations) que de la nature de l'instrument, c'est-à-dire de la méthode.

Chaque méthode « filtre » une partie, mais une partie seulement de la lumière étymologique et c'est un nouveau filtre — « structuraliste » — que nous proposons de superposer à ceux de l'analyse « comparatiste », « historique », « naturelle ». C'est dire que nous ne récusons pas ces derniers ; tout au contraire, nous posons en principe la complexité de la création lexicale qui ne dépend pas d'une cause mais d'un ensemble de causes et relève donc de plusieurs modèles.

II. LES CARENCES DE L'HISTORICISME

Sur ces bases, notre premier travail a été un inventaire des mots « obscurs » ; après quoi, nous avons essayé d'établir les « traits spécifiques » de cette « classe » particulière, dans l'espoir de mieux comprendre la source de leur « obscurité » ; or ces traits communs existent (isolement, ambiguïté, variantes morphologiques, mauvaise intégration sémantique, etc.) et se laissent facilement interpréter.

L'isolement : des mots comme *bistre*, *blouse*, *bouif*, etc., sont spécifiquement gallo-romans ; ils n'apparaissent dans aucune des autres langues romanes ; ils n'ont pas de dérivés, au moins immédiatement apparents. Ils sont donc hors d'atteinte d'une analyse fondée sur la comparaison des variantes dialectales.

L'ambiguïté : la plupart de ces mots ont donné lieu à plusieurs interprétations, toutes incomplètes ; ils pourraient être romans, germaniques, celtiques, scandinaves ; et chacune de ces hypothèses est justifiée par la spécificité gallo-romane de ces vocables, dans laquelle on voit un fait de substrat.

Les variantes morphologiques non intégrées : beaucoup de ces mots présentent des variantes phono-morphologiques non expliquées ; par exemple des formes *avant*, *envant* à côté de *auvent* ; des formes *boue*, *bouhue* à côté de *bouée* ; *bistorie*, *bistourit* à côté de *bistouri*, etc., formes dont l'étymon ne rend pas compte et qui sont laissées sans explication ou considérées comme des « accidents », des « altérations », voire des « cacographies ».

Les variantes sémantiques non intégrées : il y a parmi ces mots obscurs beaucoup d'homonymes que la critique distingue faute de pouvoir en établir le sémantisme commun : *blouse* (de billard) et *blouse* (de travail) ; *bosse* (sur le front) et *bosse* (tonneau), etc., etc.

La vraisemblance sémantique est mal assurée : ainsi l'*auvent* serait des « cornes que les Celtes plaçaient au-dessus de leur porte » ; ou encore — hypothèse en apparence plus plausible — le *truand* aurait été perçu comme un « malheureux », etc. En fait, rien de cela n'est établi et, au contraire, est souvent contredit par la réalité du temps ; ainsi le moyen âge ne plaint pas le *truand*, il le méprise, etc.

L'analyse de la classe des « mots obscurs » fait apparaître d'autres caractères dont on trouvera plus bas une première liste ; par exemple, beaucoup de ces mots présentent une finale insolite, irréductible à un suffixe

connu ; or presque tous les membres de cette sous-classe se laissent ramener à des mots composés : *bobèche* = *bob* + *hèche*, *baragouiner* = *barai* + *gouiner*, *bricole* = *brique* + *holer*, etc.

Tout mot appartient à une classe, puisque c'est précisément de cette classe qu'il tire son sens. Le mot « obscur » est un terme dont on ne reconnaît pas la classe (ou les classes) ; et cela parce qu'on ne connaît pas la nature et la forme de ces classes.

Mais, *en principe*, il n'y a pas d'étymologies obscures et *il ne peut pas y en avoir* ; la création d'un mot nouveau, en effet, a pour fonction d'assurer la communication la plus claire et la plus efficace possible. Ce qui est obscur, c'est le système dans lequel ces mots sont nés et dont ils tirent leur fonction. Et cela parce que la linguistique historique — qui domine toujours l'étymologie actuelle — n'est pas en mesure de l'éclaircir ou, en tout cas, ne peut le faire que partiellement et jusqu'à un certain point, en raison même des fins et des moyens de la méthode.

Notre propos est d'établir les limites de cette carence de l'analyse traditionnelle et de définir la méthode qui permettrait de les dépasser. Si nous proposons, et souvent résolvons, un certain nombre d'étymologies, tant mieux, mais notre but est essentiellement méthodologique : reconstruire le système — ou, plus exactement, un des systèmes — générateur de la classe des mots « obscurs ».

Ainsi, historiquement, tout postule que *bouge* représente le latin *bulga* « sac », mais, structurellement, il pourrait venir de **bullica* ; il tient la place de **bullica* dans le système au sein duquel nous le plaçons. Or c'est la reconstruction de ce système et non celle du mot *bouge* qui nous importe au premier chef.

Notre but, en effet, est, à l'origine, de formuler une théorie du signe et de son fonctionnement : au sein de la polémique qui oppose « historicisme » et « structuralisme », nous avons voulu construire un modèle qui intègre les deux approches et qui montre qu'aux deux niveaux traditionnels : langue (système), et parole (discours), les fonctions du langage sont à la fois antinomiques et complémentaires. Il apparaît alors que l'étymologie est le lieu où se vérifie la validité du modèle.

Constatant, d'une part, que les résultats de la méthode historique — encore que considérables — restent limités ; d'autre part, que ceux de l'approche structurale orthodoxe sont jusqu'ici à peu près nuls, on a voulu tester ce nouveau modèle qui n'est pas une sorte de compromis tactique, mais procède de la conviction que la création linguistique est soumise à deux impulsions — externe et interne — à la fois opposées et complémentaires.

L'étymologie actuelle nous vient directement de la linguistique comparée, telle qu'elle s'est définie au milieu du siècle dernier. Wartburg est l'héritier de Diez via Meyer-Lübke et Gilliéron ; et, jusqu'ici, la théorie et la pratique étymologiques sont restées à l'écart des spéculations dont le structuralisme a enrichi toutes les autres branches de la linguistique.

Notre propos est précisément d'assimiler et d'exploiter cet acquêt, tâche poursuivie depuis une vingtaine d'années et dont nous avons exposé les premiers résultats dans *Les Structures étymologiques du lexique français* (1967) (S.E.L.F.).

Donc, l'étymologie traditionnelle procède de la linguistique historique comparée dont l'objet est la reconstruction des avatars historiques de l'idiome par comparaison des différentes formes dialectales d'une langue mère ; en l'occurrence le latin populaire ou roman commun, reconstruit à la fois d'après le latin classique et les formes qui en dérivent dans les différentes langues romanes.

Cette reconstruction par comparaison est essentiellement phonétique ; seules, en effet, les lois de l'évolution phonétique ont été établies avec une rigueur et une probabilité suffisantes pour permettre une reconstruction utile. La méthode, en revanche, ignore complètement l'existence de lois sémantiques et même en dénie la possibilité ; aussi le sens est-il toujours donné comme une simple vraisemblance intuitive sans aucun moyen objectif de vérification. C'est l'un des objets de nos S.E.L.F. de montrer l'existence de lois sémantiques, en même temps que de commencer à en établir un inventaire. En attendant, l'étymologie pourvue des seuls critères de la phonétique comparée se trouve complètement démunie en face de formes isolées qui rendent toute comparaison impossible. Et telle est bien, ainsi qu'on l'a vu, la situation des mots « obscurs ».

Le second critère de l'étymologie traditionnelle est l'histoire ; elle postule que les parentés formelles (et spécialement phonétiques) entre les langues procèdent d'une parenté historique qui a sa source dans les relations politiques, sociales, commerciales, culturelles, etc. D'où il résulte que la spécificité d'un idiome tient aux particularités de son histoire ; s'agissant du gallo-roman, les termes qui lui sont propres, à l'exclusion des autres langues romanes, seraient essentiellement des emprunts au celte, au scandinave (à travers le normand), au grec (à travers le provençal) et surtout au germano-francique. Cette thèse a certainement bénéficié de la domination de la philologie germanique en étymologie romane et gallo-romane depuis cent cinquante ans ; en même temps que du dédain manifesté par le structuralisme français pour la recherche étymologique, à la fois au nom d'une prétendue autonomie de la diachronie et de la synchronie, et d'un formalisme antimentaliste qui lui interdirait de faire entrer le sens dans sa définition du signe et, donc, de considérer l'idée même d'une structure sémantique.

Il n'entre pas dans notre propos de rejeter ni même de minimiser l'idée d'un emprunt aux strats historiques, mais nous voulons, à la lumière d'une conception structurale de la diachronie, montrer que ces emprunts s'opèrent dans des conditions et selon des fonctions très différentes de celles qu'on leur a prêtées jusqu'ici (cf. *infra* p. 26).

Il n'est pas non plus question de remettre en cause la stratégie de la reconstruction phonétique comparée, mais d'en relever les carences et d'en reprendre la tactique chaque fois qu'elle s'avère inapte à répondre aux

questions qui lui sont posées. Il est clair, en effet, que nous lui devons des résultats considérables en même temps qu'une masse importante d'échecs ; et ses échecs sont, précisément, la rançon de ses résultats par une sorte d' « effet pervers » qui résulte de la nécessaire rigueur de la méthode et de ses postulats.

Un exemple typique est celui des règles dont l'établissement est le légitime propos de la méthode qui exige les règles les plus rigoureuses, les plus stables, les plus générales, leur rigueur étant la condition de leur efficacité. Alors, pour améliorer la règle on élimine les exceptions et on entre dans un cercle vicieux : à chaque exception éliminée, la règle devient plus impérative et génératrice de nouvelles éliminations. On va même jusqu'à ignorer les écarts qu'on ne peut éliminer : ainsi toute une série de mots (*bague, bagage, bigue, bigle, bogue, bique, barque, etc.*, etc.) mettent en cause la règle de la vocalisation des vélaires intervocaliques ; or ces mots ne figurent pas dans les manuels qui les ignorent complètement ; tout se passe comme si Bourciez, Fouché, Wartburg n'avaient rien vu, ni rien entendu.

Un autre problème est posé par la définition même de ces règles qui est souvent fort imprécise. Ainsi, la règle (appliquée par B.W.) qui veut que le *c* se vocalise en jod devant une consonne (*lactem* > lait), a été précisée depuis, et le *Traité de Phonétique* de P. Fouché admet que le *c* est assimilé en syllabe inaccentuée, ce qui fait de *roter* (*ructare*), *flouter* (*fluctuare*), *jeter* (*jectare*), etc., des formes régulières.

Certaines règles doivent être entièrement reconsidérées. Ainsi l'inventaire de tous les cas attestés de l'évolution de *o* en *ü* montre qu'elle se produit toujours dans un entourage labial : *prodhome* et *prudhomme*, *foisil* et *fusil*, *for* et *fur*, *meute* et *mutin*, *fleuve* et *fluive*, *bouffer* et *buffer*, *mouffte* et *muffle*. L'existence d'une telle tendance, sinon règle, remet en question la parenté de couples tels que *bouter* et *buter*, *boisson* et *buisson*, *fourgon* et *furgon*, etc., et autorise des conjectures qui avaient été, jusqu'ici, écartées au nom de la phonétique historique.

Le traitement du *-kw-* intervocalique dont la « règle » veut que le *k* soit vocalisé en *w* (*aqua* > *eve*) ou éteint (*aqua* > *e(a)ue*) et fait de formes telles que *aigue* ou *égal* des provincialismes ou des latinismes, est entièrement à revoir. Tout postule qu'il s'agit de variantes normales. A partir de quoi nous postulons que *agu*, *aigu* remonte à **acuutu* (et non *acutu*), que *bague* représente *vacua*, etc.

Autre exemple : la comparaison des langues romanes semble indiquer la disparition du latin *mas* en roman commun au profit de son dérivé *masculus* et *mas*, réputé éteint, a disparu des dictionnaires. Cependant, la confrontation de mots tels que *maraud*, *maronner*, *margouler*, *marc*, etc., montre, avec une quasi certitude, qu'il s'agit de dérivés gallo-romans de *mas* ; mais, comme on a dénié cette parenté à chacun de ces mots pris séparément, l'extinction de *mas* s'est trouvée confirmée, et cette prétendue extinction a légitimé, dans chaque cas, l'hypothèse d'un autre étymon plus ou moins justifié.

De même, le postulat que les mots spécifiquement gallo-romans étaient des emprunts, a masqué l'existence d'un grand nombre de dérivés latins propres

au français ou au provençal. Là encore, l'absence de termes de comparaison a dénié la possibilité de reconstruire des mots purement indigènes (**basicare*, **bobōsa*, **baritare*, etc.); mais, lorsque l'analyse structurale établit la probabilité de telles formations, rien n'interdit de penser que le gallo-roman — et lui seul — les aurait produites au cours de son développement. L'observation des argots et des langues populaires atteste la spontanéité de la dérivation morphologique et sémantique qu'on ne voit aucune raison de dénier à l'ancienne langue. D'ailleurs l'élimination des formes classiques par suffixation populaire (**genuculu*, **soliculu*, **manducare*, etc.) est un phénomène bien attesté et il n'y a aucune raison pour qu'il n'ait pas eu ses formes propres dans chaque idiome roman, à l'exclusion des autres, de même que des formations de ce type sont limitées à certains dialectes ou à certains argots.

Nous retrouvons ici le problème de la spécificité gallo-romane posé par Meyer-Lübke en termes de strats historiques et par Sainéan en termes d'onomatopées indigènes, alors que pour nous il s'agit bien de créations indigènes localisées, mais à partir du système latin.

Sans doute est-ce courir le risque de retomber dans les pièges de l'étymologie « pré-scientifique », discréditée par tant de reconstructions fantaisistes; mais, outre que Ménage s'est beaucoup moins trompé qu'on ne le dit, nous disposons désormais du contrôle des données de l'analyse historique (lois phonétiques, chronologie, géographie, etc.) et, enfin, de principes d'analyse structurale dont l'étude est précisément l'objet du présent ouvrage.

D'une part, l'étymologie traditionnelle moderne affine et précise sa méthode en même temps qu'elle approfondit l'inventaire des données historiques à un point tel qu'elle met en cause les limites épistémologiques de ses propres postulats.

D'autre part, l'analyse structurale rend possible une comparaison interne entre les termes du système indigène, cependant que cette vue récupère l'histoire, et quelquefois sous des formes plus précises et plus exigeantes que celles de la méthode comparée elle-même. En effet, elle admet, et souvent postule, que ces créations gallo-romanes ont pu être déterminées par le strat gallo-celtique ou germanique et que la spécificité du lexique gallo-roman a bien son origine dans une histoire particulière, mais que c'est le « système » linguistique qui génère les nouveaux vocables et que ce système est essentiellement latin.

III. L'ÉTYMOLOGIE STRUCTURALE

L'étymologie structurale repose sur quelques grandes lignes de force :

Elle est *structurale* dans la mesure où elle étudie non les mots mais les ensembles de mots apparentés (par la forme et le sens); elle vise à établir moins l'histoire de chaque mot (ce qu'elle fait aussi d'ailleurs) que celle des classes de mots, de leur origine, de leur évolution.

Elle est *sémantique* ou plus exactement *morpho-sémantique* : elle recons-

truit à la fois les relations phono-morphologiques de la structure signifiante, et les relations sémiques de la structure signifiée. Et c'est leur convergence qui constitue le critère étymologique.

Elle est *trans-historique* : non qu'elle nie le rôle de l'histoire et de ses lois au niveau des mots, bien au contraire, mais elle postule que les contraintes et les impératifs des déterminismes historiques sont reconvertis au niveau des structures dont les mécanismes générateurs transcendent les synchronies et les syntopies de l'idiome.

Exemple : si on admet, d'une part, qu'il existe en gallo-roman une racine BOB — exprimant l'idée « d'enflure, de gonflement » (hypothèse vérifiée par la comparaison de tout un ensemble de mots appartenant à différentes époques et régions du français); d'autre part, que le gallo-roman a son système de dérivation latine propre, régulièrement générateur de mots inconnus des autres langues romanes; alors on peut faire apparaître la parenté phonétique et sémantique d'un groupe de mots tels que : *bouse* (< **bobōsa*), *bouée* (**bobāta*), *boue* (**boba*, i.e. « qui fait des bulles »), *bouisse* « poupée » (**bobīcea*); toutes ces formes, ainsi que leurs variantes, correspondent aux règles de la phonétique et de la morphologie gallo-romanes, et y correspondent parfaitement, ce qui est loin d'être le cas des étymons jusqu'ici proposés par l'analyse historique. Et relevons, en passant, on y reviendra (v. BOUE), que l'idée selon laquelle la *boue* « fait des bulles », n'est pas fondée sur quelque vraisemblance plus ou moins intuitive et contestable, elle est vérifiée par l'existence d'une série de mots, *broue* « boue », *bouillon* « bourbier », qui étymologiquement signifie *bouillonner*, i.e. « faire des bulles ».

Quant à la notion de *structure* et d'*étymologie structurale*, il est d'abord indispensable, tant elle est vaste et complexe, de définir le sens dans lequel nous la prenons; le plus simple est de le faire en fonction des concepts fondamentaux de la linguistique moderne qui opposent :

« Histoire »	et	« Système »
« Diachronie »	—	« Synchronie »
« Externe »	—	« Interne »
« Signifiant »	—	« Signifié »
« Substance »	—	« Forme »
« Concret »	—	« Abstrait »
« Actuel »	—	« Virtuel »
etc.		etc.

L'originalité de notre modèle est précisément le refus de cette opposition entre l'histoire et le système, et cela au nom d'une double impulsion étymologique. Notre analyse est double : d'une part, historique, externe, contingente, substantielle; de l'autre, systématique, interne, immanente, formelle. Le système est le moule dans lequel viennent se couler les accidents de l'histoire; l'un détermine la forme, d'où procède le sens, l'autre fournit la substance qui incarne cette forme. Il en résulte qu'il y a deux niveaux de causalité étymologique : une structure superficielle « historique » et une

structure profonde « systématique », en plus ou moins grande partie soustraite à l'histoire, à la temporalité, à la conscience.

Ces deux déterminismes, à la fois solidaires, complémentaires et antinomiques, fondent le paradoxe profond et constitutif du langage à la fois arbitraire et motivé, soumis et soustrait à l'histoire et au temps, conscient et inconscient, libre et contraint, etc., selon le niveau considéré.

Les polémiques traditionnelles engagées autour de l'arbitraire du signe, de sa nature, sa logique, son historicité, etc., changent de sens si l'on admet cette ambiguïté comme inhérente à la fonction linguistique et ce paradoxe comme constitutif du signe. Ainsi tout mot, dans son principe, est motivé et il ne peut en être autrement, c'est la condition nécessaire et inhérente à sa fonction ; par la suite, cette motivation tend, plus ou moins rapidement et plus ou moins complètement, à s'obscurcir et le signe devient arbitraire ; mais le système continue à générer des synonymes du concept, eux aussi motivés à l'origine et voués à leur tour à la démotivation historique. Le signe est donc toujours motivé au niveau du système et tend à l'arbitraire au niveau du discours historicisé. Relevons, en passant, que la logique de cette contradiction postule l'existence d'un inconscient linguistique engagé dans la structure profonde.

Cette situation explique aussi le paradoxe de la liberté de l'expression qui est, en effet, à la fois, libre et contrainte : toute désignation nouvelle a le choix entre plusieurs signes, mais ce choix est limité à un certain nombre de possibilités. Par exemple, lorsque nous désignons un animal nous pouvons choisir entre plusieurs noms (d'après sa couleur, sa forme, son habitat, etc.), mais ce choix est limité par le système qui offre à l'histoire plusieurs possibilités, mais non toutes. Le signe est donc libre et contraint ; historiquement libre dans les limites des contraintes du système ; la nécessité du système détermine le choix parmi les hasards de l'histoire.

A ce propos, on observera que cette possibilité de choix conditionne un « arbitraire sélectif » distinct de l' « arbitraire évolutif » avec lequel on le confond presque toujours. Le fait qu'une même plante soit appelée *pissenlit*, *œil de bœuf* ou *langue d'oie*, etc., n'implique aucun arbitraire dans le choix de ces noms qui sont également motivés, la plante étant désignée ici en raison de ses propriétés médicinales, là par la forme de sa fleur, ailleurs par celle de ses feuilles.

Il n'entre donc pas dans notre propos d'ignorer l'histoire ni les lois de ses déterminismes, telles que les a établies la linguistique historique traditionnelle (lois de l'évolution phonétique, rôle des strats, conditionnements géographiques, etc.) ; bien au contraire. Mais nous pensons que ces lois ne peuvent être correctement appliquées et interprétées qu'à la lumière du système à partir duquel elles se sont exercées.

En face d'un mot — *bouée* par exemple —, on va chercher un étymon, le chercher au hasard, et on finit par tomber sur le germanique *baukn* « signal », qui paraît le plus vraisemblable historiquement du double point de vue de la phonétique et des strats — les seuls critères dont on dispose.

Mais, une fois reconnue l'existence du système morphosémantique de la

racine **boba* « objet rond », on cesse de chercher au hasard et on reconstruit un **bobata* > *bouée* « arrondie » qui est confirmé par les variantes du mot, l'ancien *boue* « bouée » < **boba* « objet rond » et le dialectal *bohue* < **bobuta* (sur le modèle de *bossu*, *ventru*, *bombu*), *bouie* < **bobica*. L'analyse structurale ouvre et jalonne la voie de l'analyse phonétique et lui propose un étymon rigoureusement conforme à ses propres règles, mais que ces règles ne lui permettaient pas de trouver.

La langue est un puzzle (et un puzzle dont il manque la moitié des pièces) que l'étymologie historique essaie de reconstruire, mais sans en connaître le sujet. L'étymologie structurale reconstruit d'abord le sujet à partir et en fonction duquel les pièces seront disposées.

Et, si on nous permet une seconde métaphore, la structure est comme l'envers d'une tapisserie (mitée) dont l'histoire serait l'endroit ; ou encore le mannequin revêtu des habits de l'histoire, ou la carcasse qui en supporte la chair. Or cette vue sur l'envers du décor — osons le dire : la première dans l'histoire de la lexicologie — en change complètement l'apparence et en renouvelle la vision.

L'ambiguïté du déterminisme lexical permet aussi de comprendre l'ambiguïté de la spéculation étymologique elle-même ; en particulier, ce fait, signalé plus haut comme un des caractères de la classe des mots obscurs, qu'ils donnent lieu à plusieurs interprétations en apparence contradictoires aux yeux d'une logique où les choses sont noires ou blanches et les portes ouvertes ou fermées. Or le paradoxe du langage est que tout soit noir et blanc, arbitraire et motivé, inconscient et conscient, externe et interne, systématique et historique. Et l'étymologie est double, l'impulsion venant à la fois de l'intérieur (le modèle systématique) et de l'extérieur (le matériau historique). C'est la spécificité historique qui détermine la différenciation des formes dialectales à l'intérieur d'un système général : si *bouée* et ses variantes correspondent à un gallo-roman **bobata* « arrondie », alors que le germanique **baukn* « signal » ne rend que très imparfaitement compte de ces formes, nous ne rejetons pas ce mot pour autant ; au contraire, on imagine que c'est la présence à un moment donné de **baukn* « signal » dans l'aire gallo-romane qui a provoqué sur cette aire — et sur cette aire seulement — une réaction de l'étymon roman **boba* > *boue* (forme primitive de *bouée*) et engendré des dérivés du type **bobāta*, **bobūta*, etc.

La structure est une forme, un système de relations abstraites, dont les termes ne sont que des étymons en puissance, incapables de s'actualiser par eux-mêmes et qui ont besoin de s'incarner dans quelque substance que leur fournissent les hasards de l'histoire.

En l'occurrence, le signe historique, substantiel, réel, **baukn* « signal », est mis en présence du signe structural, formel, virtuel **boba* « rond », qui répond à la double question que lui pose **baukn* « signal » : il s'agit, sémantiquement, d'un objet rond et, morphologiquement, le germanique **baukn* > **boj-* est assez voisin de **boba* < **boe*. Mais le système impose sa propre forme à cette substance historique et, en particulier, ses propres règles